
COMMUNIQUÉ

Négociations du secteur public dans l'éducation Un dépôt patronal qui manque de substance

Québec, le 19 décembre 2022 – Le Comité patronal de négociation des Centres de services scolaires francophones (CPNCF) a déposé aujourd'hui son cahier de demandes dites « sectorielles » aux syndicats du secteur de l'éducation du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Selon le SCFP, ce cahier est très semblable à ceux qui ont été présentés dans le cadre des précédentes négociations de conventions collectives. Les similitudes sont telles que le comité de négociation syndical regrette qu'on n'y trouve aucune proposition concrète en lien avec les nombreux défis qui se sont ajoutés au cours des dernières années dans le réseau scolaire du Québec.

Les objectifs du CPNCF sont louables : faire face à la rareté de la main-d'œuvre, favoriser la réussite éducative de tous les élèves et accroître la flexibilité de la gestion administrative. Mais comment les atteindre?

Par exemple, vu l'aggravation du manque de main-d'œuvre, on aurait pu s'attendre à des propositions visant à améliorer l'attraction et la rétention, ce qui doit nécessairement passer par l'amélioration des conditions de travail.

Sur le front de la santé-sécurité au travail, le SCFP est déçu de ne rien trouver au sujet de l'assurance salaire et de la prévention. Le dépôt patronal est aussi muet à propos du télétravail.

Bref, le comité de négociation de la table sectorielle de l'éducation du SCFP entreprend ces négociations avec ouverture mais aurait souhaité en connaître plus sur les réelles intentions du gouvernement. Il tentera donc d'obtenir le maximum de précisions nécessaires au cours des séances qui auront lieu dans la foulée de ce dépôt patronal.

Le comité du SCFP est composé de Richard Delisle, Sophie Pelletier, Chantal Emond et la conseillère syndicale Marie-Claude Arbour.

Comptant plus de 125 000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 12 730 membres dans le secteur de l'éducation au Québec. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les affaires sociales, les communications, les universités, l'énergie, les municipalités, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.